



HAL
open science

**“Turquie. Quelles forces armées ? Quelle puissance ?
Quelles ambitions ?” DSI, hors-série n° 77, avril-mai
2021**

Jean-François Guilhaudis

► **To cite this version:**

Jean-François Guilhaudis. “Turquie. Quelles forces armées ? Quelle puissance ? Quelles ambitions ?” DSI, hors-série n° 77, avril-mai 2021. Paix et sécurité européenne et internationale, 2021, 16, 10.61953/psei.1366 . hal-03294001

HAL Id: hal-03294001

<https://hal.science/hal-03294001>

Submitted on 27 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note de lecture

Turquie. Quelles forces armées ? Quelle puissance ? Quelles ambitions ? *DSI*, hors-série n° 77, avril-mai 2021

Jean-François Guilhaudis

L'image de la Turquie a beaucoup changé depuis le début des années 2010. En 2011, au moment où fleurissaient les printemps arabes, on voyait la Turquie comme un « modèle », un pays qui réussissait du point de vue économique et démontrait que démocratie, laïcité et islam ne sont pas incompatibles. Dans ses relations internationales, Ankara affichait comme mot d'ordre « zéro problème avec les voisins ». L'entrée dans l'Union européenne se rapprochait. Dès le milieu des années 2010, cette image a été altérée par le retour des difficultés économiques, la dérive autoritaire et islamisante du régime, et le retour de l'affrontement armé avec le PKK. Après 2016 et le coup d'état manqué contre M. Erdogan, ces tendances ont été accentuées par l'intervention en Syrie. Fin 2021, début 2021, la Turquie fait figure d'Etat problème, pour l'Union européenne, l'OTAN et leurs membres. Elle est engagée non seulement en Syrie, mais aussi en Libye. Elle provoque une crise en Méditerranée orientale sur les délimitations maritimes et l'exploitation des ressources gazières. Enfin elle va même jusqu'à se frotter à la Russie, dont on pensait qu'elle se rapprochait, en Syrie et à mettre en question, à propos du Haut-Karabakh, le monopole de Moscou sur le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. On se demande évidemment si cette « puissance émergente défiante »¹, dont la doctrine semble désormais être « zéro voisins (et alliés) sans problème »², a les moyens de sa politique et si celle-ci n'est inadaptée.

Le numéro spécial de *DSI* apporte d'utiles éléments de réflexion sur ces questions. Il montre d'abord que, si elle peut apparaître déconcertante, peu cohérente voire inquiétante, la politique turque s'inscrit dans le cadre d'un projet ambitieux et d'une vision de la Turquie, qui se situe dans la lignée de Mustapha Kemal et de l'histoire de l'empire ottoman. Ce projet n'est pas d'établir une hégémonie en Méditerranée orientale – ce mot qu'utilise J. Henrotin³ est trop fort – mais plus précisément de devenir un acteur autonome et stratégique, c'est-à-dire qui pèse dans le contexte régional et au-delà, et soit le digne successeur de l'empire ottoman et de Mustapha Kemal. Cette autonomie et cette réaffirmation de l'acteur turc s'expriment, en particulier par une vision maritime – « Patrie bleue » – de la Turquie en tant qu'État maritime à part entière, dégagé des contraintes des traités de Sèvres et de Lausanne, ayant un domaine à sa mesure et profitant, comme les autres États de la région, des ressources en gaz⁴. L'acteur de plein exercice s'affirme aussi face au PKK et dans le nord de la Syrie⁵.

Cette affirmation d'identité et de puissance implique une prise de distance avec le camp auquel la Turquie appartient depuis le début des années 1950, celui de l'OTAN. Traduite par le choix d'acheter le système russe de défense aérienne S-400, cette prise de distance est en accord avec l'opinion, partagée par les conservateurs les kémalistes et les nationalistes turcs, que le

¹ Selon les mots de Jana Jabbour, France vs. Turquie en Méditerranée orientale : une rivalité géopolitique entre un « gardien » de l'ordre ancien et une puissance émergente défiante, Briefing de l'IFRI, mai 2021.

² Comme le dit Pierre Vallée dans *Relation Turquie-OTAN*, p. 35.

³ Voir son article « A la recherche de l'hégémonie en Méditerranée orientale », pp. 8-11.

⁴ Voir l'interview de l'amiral Cem Gürdeniz, « Quelle vision maritime pour la Turquie », pp. 26-30, *L'enjeu gazier* présenté par J. Henrotin, pp. 24-25 et « Mavi Vatan » et l'affirmation des intérêts maritimes turcs, de A. Sheldon-Duplaix.

⁵ V. l'interview de Necdet Özçellik, « L'expérience turque face au PKK et dans le nord de la Syrie », pp. 38-43.

monde entre dans une ère post-occidentale⁶, mais elle a valu à Ankara d'être exclue du programme JSF-35. Et surtout, dans cette optique, « la militarisation du politique devient un préalable à la diplomatie »⁷. Son armée est au cœur de la mise en œuvre du projet turc.

Ce numéro spécial de DSI présente le grand intérêt de faire le point sur les moyens militaires d'Ankara : sur la stratégie aéroterrestre⁸, sur les forces terrestres, aériennes et navales de la Turquie⁹, sur ses forces spéciales¹⁰. Étant donnée l'ambition turque, disposer d'une industrie militaire autonome, affranchie de la dépendance occidentale et d'armements modernes est capital. Ces aspects sont abordés dans la dernière partie du numéro spécial avec une présentation de l'industrie militaire turque¹¹, de ses produits et de ses projets¹².

Un des points les plus intéressants de ce numéro est certainement l'exposé des relations entre la Turquie, les États-Unis et l'OTAN et la Russie. Pierre Vallée montre bien que la Turquie méfiante à l'égard de ses alliés, notamment Américains et convaincue par ailleurs que « désormais c'est l'Alliance qui a besoin de la Turquie, bien plus que l'inverse » ... « a donc d'autant moins de scrupules à pratiquer ses ouvertures vers l'Est qu'elle se considère comme irremplaçable à l'Ouest et ne peut, de toute façon, ni être sanctionnée ni expulsée par l'Alliance »¹³. L'article de Benjamin Gravisse « Du F-35 au SU-35 » se limite aux relations commerciales-militaires entre la Turquie et la Russie¹⁴, mais il souligne un point essentiel et peu connu au sujet du choix par Ankara d'acquérir les S-400 russes. Cette solution n'était pas le premier choix turc ; la Turquie avait opté pour le système américain MIM-104 Patriot PAC-3. C'est parce que les États-Unis ont refusé les transferts de technologie demandés par elle qu'elle a abouti *in fine*, en septembre 2017, au système russe, après avoir envisagé un système chinois et présenté une nouvelle demande aux Américains, début 2017. Les Russes ont donc été bien aidés dans la réussite de leur coup par l'administration américaine. Les États-Unis ayant sanctionné Ankara par l'exclusion du programme F-35, mesure très préjudiciable, puisqu'il devait équiper le premier LHD turc et que se pose le problème du renouvellement de la flotte de F-16, il n'est pas exclu d'envisager, si une solution n'est pas trouvée, le remplacement des S-35 par des Su-35 ou 37.

Étant donné la date de parution de ce très utile numéro spécial (avril-mai 2021), on peut simplement regretter qu'il ne traite que de « l'expérience » face au PKK et dans le nord de la Syrie, et pas en Libye et au Haut Karabakh.

⁶ V. Tancrede Jossieran, La puissance de l'entre-deux, pp. 18-22.

⁷ *Ibid.*, p. 19.

⁸ Article de Vincent Turret, pp. 44-48.

⁹ Grâce à 3 tableaux de bord de Philippe Langlois.

¹⁰ Article d'Emmanuel Vivenot, pp. 54-57.

¹¹ Emmanuel Vivenot, L'industrie militaire turque vise large, pp. 76-80 et Jean-Jacques Mercier, la Stratégie des moyens turque, pp. 96-98.

¹² Pierre Petit, L'Altay, premier char turc ? pp. 86-89 et Cobra : un 4x4 venimeux, pp. 90-93 et Philippe Langlois, Des drones aux satellites, pp. 94-95.

¹³ Art. cit., p. 34.

¹⁴ Pp. 82-85.